

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 29 MARS 2023

DELIBERATION N°2023.00156

SOUTIEN A L'ENTREPRISE «LE P'TIT SAINT JUST» A DOIZIEUX VIA LE DISPOSITIF D'AIDE AUX PETITES ENTREPRISES DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES AVEC POINT DE VENTE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 22 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 51
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de voix : 61

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,
Secrétaire de séance : M. Charles DALLARA

Membres titulaires présents :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCCQ, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. François DRIOL,

RECU EN PREFECTURE

Le 06 avril 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230329-D20230015610

Date de mise en ligne : 06 avril 2023

M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Julien LUYA donne pouvoir à M. David FARA,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires absents excusés :

Mme Christiane BARAILLER, M. Eric BERLIVET, M. Gilles BOUDARD,
M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Michel GANDILHON, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 29 MARS 2023

SOUTIEN A L'ENTREPRISE «LE P'TIT SAINT JUST» A DOIZIEUX VIA LE DISPOSITIF D'AIDE AUX PETITES ENTREPRISES DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES AVEC POINT DE VENTE

Par délibération du 24 mai 2018, la Métropole a mis en place une mesure incitative intitulée « Aide au développement du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente en milieu rural ». Cette mesure vise à soutenir, dans les communes de moins de 2 000 habitants, les commerces de proximité apportant une offre commerciale de première nécessité ainsi qu'un lien social aux habitants, notamment vis-à-vis des personnes peu mobiles.

Ce dispositif, complémentaire à l'aide régionale orientée sur le même public, permet d'octroyer une subvention à l'investissement d'un taux de 20 %, liée à l'installation, au développement et à la rénovation des points de vente accessibles au public.

Les dépenses éligibles doivent porter sur la rénovation des vitrines, la sécurité du local, les économies d'énergie et l'acquisition de matériel de production ou de véhicules liés à l'activité. Les acquisitions de fonds de commerce, de locaux ou de terrains sont exclues.

Dans le cadre de la reprise du café-restaurant «Le P'tit Saint-Just», situé à Doizieux, Monsieur André GARON souhaite faire réaliser des travaux de rénovation (aménagement intérieur, électricité) et acquérir du matériel professionnel de cuisine. A ce titre, il sollicite la Métropole pour un accompagnement financier.

Nom de l'entreprise : Le P'tit Saint Just

Siège social : 12, route de l'Ollagnière – 42740 Doizieux

Activité de l'entreprise : Café - Restaurant

Montant de l'investissement : rénovation du local et acquisition de matériel pour un montant total de 14 201 € HT, avec un plafond de dépenses éligibles fixé à 50 000 € HT et un financement à hauteur de :

- 2 840 € par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (20 %) ;
- 2 840 € par Saint-Etienne Métropole (20 %).

Calendrier : février/mars 2023

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise l'attribution d'une subvention au titre du dispositif « Aide au développement du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente en milieu rural » à l'entreprise « Le P'tit Saint Just », située à Doizieux, pour un montant maximum de 2 840 € ;**

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention correspondante ;
- la dépense correspondante sera imputée au chapitre 20422 du budget développement local de l'exercice 2023.

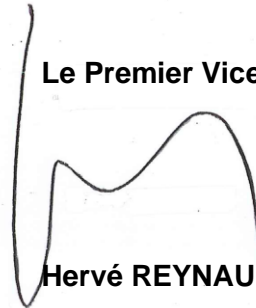
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Charles DALLARA

Le Premier Vice-Président,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'H' shape with a curved top and a vertical line on the left side.

Hervé REYNAUD